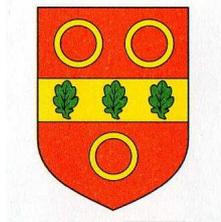


LA FEUILLE DE CHENE

RUEYRES

Bulletin d'information édité par la Municipalité



Le billet du Syndic

Les deux derniers siècles, le bois, le charbon ensuite le pétrole ont été les principales sources d'énergie et du développement industriel.

Il suffit qu'elles viennent à diminuer pour que, heureusement, l'on trouve d'autres moyens pour faire fonctionner l'industrie, l'économie et surtout pour notre bien être. Comment faisaient ils, les industriels pour faire tourner leurs usines ?

Alors, aujourd'hui, saluons ce projet Enerbois qui produira de l'électricité et des pellets de bois pour environ la population de notre ancien district d'Echallens.

Ce siècle à venir verra certainement d'autres projets, d'autres sources d'énergies se développer. Mais en attendant tous les moyens devront être utilisés pour essayer de valoriser au mieux celles que nous avons encore.



Le cheval et l'homme apportaient leur force physique et l'eau sa force hydraulique. Car sur chaque commune comme on le découvre sur d'anciennes cartes, un lieu dit se nommait « le Moulin ».

Le nôtre se trouve à l'emplacement de la Scierie Zahnd.

Souhaitons aux générations futures que les ressources actuelles comme aussi les produits alimentaires ne deviennent pas des raisons supplémentaires de conflits sur une planète où 9000 âmes de plus chaque heure voient le jour.

Pierre-François Duc

Budget communal 2009

Comme relevé dans la presse, la facture sociale pèse aussi très lourd dans notre budget 2009. En effet, du fait de rentrées fiscales exceptionnelles en 2007 ainsi que le rachat par Holdigaz du réseau de distribution du gaz, que nous avons amorti à 50% de sa valeur. La facture sociale a doublé depuis 2007 pour s'élever à plus de fr. 240'000.00 en 2009. Les comptes 2008 qui seront bouclés ramèneront certainement un peu de sérénité sur cette hausse spectaculaire. Sinon nous essayons de planifier dans la mesure de nos possibilités, l'amélioration de la vie de nos citoyens.

Pierre-François Duc

Eclairage public

Le contrat d'entretien de notre éclairage public a été renouvelé avec la Romande Energie. Merci de m'avertir lors d'un dysfonctionnement ou d'une ampoule défectueuse.

Routes

Je profite de rappeler que toute personne ayant sali une route ou un chemin est tenue de le nettoyer ! Merci

Chemin piétonnier Rueyres-Bercher

Une rencontre aura lieu prochainement entre la commune de Bercher et les propriétaires fonciers concernés. Un 1^{er} projet de tracé a été effectué et nous attendons une estimation de coût. Si un terrain d'entente est trouvé et si nous tombons d'accord sur l'aménagement, j'ai bon espoir que ce chemin, devenant vraiment nécessaire, se réalise rapidement.

Cimetière

Cet automne encore, la haie de thuyas sera changée sur les 3 côtés restants. Le rafraîchissement du cimetière touche ainsi à sa fin.

Stéphane Jordan

Eaux usées

L'agrandissement et la modernisation de la Step de la Foyrausaz vont bon train....

Août 2008 : début des travaux avec un retard dû à quelques problèmes administratifs.

Décembre 2008 : le stockeur de boues devrait être fini, le bâtiment technique suivra.

Mi-janvier 2009 : début de la construction des bassins.

Juin 2009 : si tout va bien, mise en fonction de cet ouvrage.

Rappelons que le travail de génie civil n'est pas chose aisée, en effet, l'espace est exigu et l'ancienne step doit rester en fonction pendant la durée des travaux.

Bâtiments communaux

L'étude d'un nouveau plan d'urbanisation à long terme de nos bâtiments communaux a été demandée à quatre ateliers d'architecture.

Après présentation des quatre dossiers et de nombreuses séances, l'entreprise Chevalier SA à Morges a été choisie pour un avant-projet.

Pietro Ricci

Fête du blé et du pain



Cet été, notre commune s'est présentée à l'occasion de la fête du blé et du pain dans un chalet sur la place du Château à Echallens. Nous avons réalisé un panorama photographique présentant notre village, ses habitants ainsi que ses bâtiments. Cette présentation comprenait différents thèmes comme les jeunes, les entreprises, etc..

Un vif succès a marqué cette initiative aussi bien auprès de la population que des passants. Des rencontres inattendues et intéressantes se sont faites pour les photographes au moment d'immortaliser les images ainsi que pendant la fête avec les visiteurs. En effet, nous étions sollicités par certaines personnes pour voir soit un membre de leur famille, soit des connaissances ou évoquer des souvenirs liés à leur séjour dans notre village, à un moment de leur enfance. Les moments d'échanges étaient très riches et émouvants. Merci à vous tous de vous être ainsi prêtés à cet exercice avec l'enthousiasme qui permet de réaliser des projets même les plus surprenants.

Ecole

L'association Scolaire Intercommunale Bercher Pailly (ASIBP) remplacera l'actuel fonctionnement scolaire dès le premier janvier 2009. Il regroupera 8 communes Bercher, Essertines, Fey, Oppens, Orzens, Pailly, Rueyres, Vuarrens. La commune de Gossens s'est retirée de notre regroupement suite à sa fusion. L'association fonctionnera avec un conseil exécutif et un conseil législatif. Les représentants de votre commune sont Madame Marie-France Weber pour la municipalité et Monsieur Jérémie Crisinel pour le législatif. Leurs remplaçants sont respectivement Monsieur Stéphane Jordan et Madame Isabelle David. Les premiers projets importants de cette nouvelle association seront le rachat des bâtiments scolaires de Bercher et de Pailly, ainsi que la création du conseil d'établissement.

Suite au départ du directeur de l'établissement, Monsieur René Mattenberger, Monsieur Gérald Morier-Genoud directeur de l'établissement de Thierrens a été nommé pour diriger les deux établissements scolaires. Nous lui souhaitons la bienvenue et remercions Monsieur Mattenberger d'avoir apporté, entre autre, un cadre structuré qui a permis au début de son mandat de sortir l'établissement d'une période difficile concernant les problèmes d'agressivité et d'incivilité que subissait notre établissement.

Petite enfance

Notre association EFAJE (association pour l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud et environs) gère actuellement les garderies Réveil Matin d'Echallens, de L'Hirondelle de Bercher, Perlimpinpin de Bettens et du Mont-sur-Lausanne actuellement en construction.

Un groupe de travail a été constitué pour réfléchir à la création de lieux parascolaires dans l'ensemble du district. Cette réflexion extrêmement importante pour notre région se heurte à des difficultés logistiques et de mentalité. Nous espérons toutefois parachever cette réflexion. Nous sommes toujours très intéressés d'entendre vos suggestions ou vos besoins concernant ce sujet, accueil et

repas de midi, accueil le matin et accueil après l'école voire également devoirs surveillés.

La garderie l'Hirondelle de Bercher fait partie également du réseau, mais ne répond plus aux normes légales en ce qui concerne sa logistique. La recherche d'une solution est en cours et notre commune est également sollicitée à cette réflexion. Nous rappelons que, ne font partie du réseau EFAJE, que les garderies répondant à certaines conditions bien définies. Elles reçoivent alors des subventions. Par contre, les jardins d'enfants ne font pas partie du réseau et ont une organisation et une gestion privée.

L'établissement des Trois Sapins a mis en place, à l'instigation de Monsieur Cattin professeur de musique, un grand spectacle « Songe d'une nuit d'été » Ce spectacle aura comme axe d'intérêt la musique, le théâtre, le cirque et l'équitation. Participeront en étroite collaboration l'école de cirque le Coquino à Morges et l'écurie « l'enfant Tahki » sis à Rueyres. Le spectacle se déroulera sous chapiteau au mois de mai 2009 à Morges et au mois de juin à Echallens. Grâce à cette initiative, les jeunes gens qui y participent ont le plaisir de réaliser un rêve tout en adoptant travail, rigueur et compétences. Nous encourageons ce genre d'initiative qui donne à notre région une image positive sur les compétences, les performances des jeunes qui s'engagent et ceci grâce à des enseignants hors du commun.

Vous pouvez consulter le site www.cestlecirque.ch afin d'avoir plus d'informations et de suivre l'évolution de la préparation.

Bien entendu un projet de cette envergure demande finances et personnes bénévoles. Des actions seront faites pour ces recherches.

Marie-France Weber

A méditer

L'opportunité jaillit quand vous surfez sur la vague du changement !

Même si le chemin est incertain, il vous faudra construire un pont pour atteindre l'autre côté !

Sociétés locales

Si vous êtes intéressé à faire partie d'une société locale qui anime notre village, vous pouvez contacter :

Société de Jeunesse
Rueyres-Oppens
M. Florian Gachet
Président
tél. 079/383 52 84

Chœur Mixte
de Fey-Rueyres
M. Philippe Métraux
Président
tél. 021/887 74 02

Beach Volley
Fey-Rueyres
Mme Géraldine Schärer
Présidente
tél. 024/466 14 24

Règlement du plan de classement communal des arbres :

Article premier :

Objet : Le présent texte constitue un règlement du plan de classement communal des arbres, au sens de l'art. 5, lettre b) de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites.

Art. 2 :

Champ d'application : Sont soumis au règlement : tous les arbres, cordons boisés, boqueteaux et haies vives figurant sur le plan de classement communal des arbres.
Les berges boisées des ruisseaux et cours d'eau sont soumises exclusivement aux dispositions de la législation sur les forêts, de même que les boqueteaux de plus de 1000 m².

Art. 3.

Abattage d'arbres et
arbustes protégés :

L'abattage d'arbres ou arbustes protégés au sens du présent plan ne pourra être autorisé qu'aux conditions déterminées par l'art. 6 de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites ou par les dispositions prises en application de celle-ci.

Art. 4

Boisement compensatoire : Toute autorisation d'abattage d'arbres ou arbustes protégés au sens du présent plan sera assortie de l'obligation de replanter un nombre d'arbres ou d'arbustes au moins équivalent, soit sur un terrain appartenant au bénéficiaire de l'autorisation, soit sur tel autre terrain qui lui sera désigné par la Municipalité.

La totalité des frais de reboisement est à la charge du bénéficiaire de l'autorisation.

En principe, les arbres ou arbustes replantés seront de même essence que les arbres ou arbustes abattus.

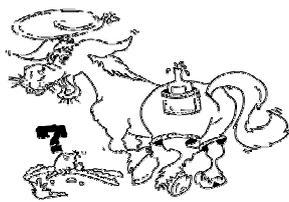
Art. 5

Entrée en vigueur et
exécution :

La Municipalité est chargée de l'exécution du présent plan et règlement qui entre en vigueur dès son approbation par le Conseil d'Etat.

Ce plan de classement communal des arbres a été approuvé par la Municipalité le 29 juillet 1987, adopté par le Conseil général le 12 décembre 1987 et approuvé par le Conseil d'Etat le 13 janvier 1988.

Jeunesse



Rueyres - Oppens

Les fêtes de fin d'année approchent gentiment (eh oui déjà !). Comme certains d'entre vous nous manifestent depuis plusieurs années leur fidélité lors de nos réveillons à Oppens (ce dont nous les remercions), nous voulions vous rendre attentifs au fait que **nous n'organiserons pas le Nouvel-An cette année.**

En effet, la décision a été prise d'organiser notre souper une année sur deux, en

alternance avec les jeunesses des villages voisins qui font également leur souper une année sur deux.

Toute la jeunesse vous remercie pour votre compréhension et vous souhaite déjà de très belles fêtes pour cette année ! Et bien sûr, nous nous réjouissons déjà de ré-enfiler nos tabliers de cuisiniers et vous retrouver pour le Nouvel-An 2010 !

Accueil de Jour des enfants

L'association l'EFAJE coordonne l'accueil de jour des enfants et propose aux parents différents lieux d'accueil dans la région du Gros-de-Vaud et du Mont-sur-Lausanne à savoir :

Structures		Remarques	Contacts	
Accueil Familial de jour	Ch. du Grand-Record 54, 1040 Echallens	De 4 mois à 12 ans	Mireille Fitzé	021 882 53 02
			Maïa Caduff	
Garderie Rêv'eil matin	Ch. du Grand-Record 54, 1040 Echallens	Dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée au CIN	Cosette Duvoisin	021 882 25 47 079 263 58 46
Garderie l'Hirondelle	Place du Collège 1038 Bercher	De 18 mois à la fin CIN	Marie-Hélène Niklaus	079 486 08 93
Garderie Perlimpinpin	Ch. Neuf 1 1042 Bettens	De 2 ½ à la fin de la 2ème primaire	Mathilde Labiouse	021 882 54 85

Mémento



Décembre 2008

13 Marché de Noël

17 Noël des enfants à l'Eglise

Vente de Sapins devant la ferme de M. Pierre-François Duc

Janvier 2009

30 Souper Mexicain à Oppens, org. Jeunesse Rueyres-Oppens

Mars 2009

22 Culte à Rueyres à 10h30 suivi de la soupe de carême au Casino

27 et 28 Soirées du Chœur-mixte

Répartition des tâches au sein de la commune

Greffe municipal (sur rendez-vous)	Carrard Fanny	Bureau Privé	tél./fax tél.	021/887 70 85 079/671 48 82
Contrôle des habitants (ouvert le mercredi de 19h00 à 19h30)	Jordan Luzia	Bureau Privé	tél./fax tél.	021/887 70 85 021/887 62 70
Boursière (sur rendez-vous)	Jordan Brigitte	Bureau Privé	tél./fax tél.	021/887 70 85 021/882 25 67
Capitaine des pompiers	Jordan Valéry		tél.	021/887 60 61
Président du Conseil	Jordan Valéry		tél.	021/887 60 61
Secrétaire du Conseil	David Sarah		tél.	021/887 61 06
Conciergerie de l'Eglise	Ricci Claudia		tél.	021/887 86 14
Réservation et conciergerie du Casino	Ricci Claudia		tél.	021/887 86 14
Réservation et conciergerie du Refuge	Gavillet Alex		tél.	021/887 71 39

Félicitations



M. Mathieu Duc pour l'obtention son CFC de mécanicien agricole

Mlle Claudia Ricci pour l'obtention de son certificat de fin d'étude
secondaire

Mlle Chloé Weber pour l'obtention de sa maturité

Mlle Aurélia Zahnd pour l'obtention de son certificat de fin d'étude
secondaire

Mlle Thiffany Zahnd pour l'obtention de son certificat de fin d'étude
secondaire

*Nous vous souhaitons de joyeuses
fêtes de fin d'année !*

